



USE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

CCP des personnels non titulaires BERKANI du 23 septembre 2008

La CCP est présidée par Véronique TEBOUL, chef du bureau des contractuels à la Direction des Ressources Humaines.

Les représentants du personnel sont assistés d'experts (Gérard Viscontini pour la CFDT).

La CCP examine :

- les propositions de promotion des services au titre de 2009 ;
- le bilan de gestion pour 2007 ;
- l'enquête réalisée sur les fonctions des agents ;
- les mouvements de personnels (départs en retraite, démissions, licenciements pour inaptitude physique, licenciements pour fermetures de sites).

L'évolution du corps

En 2007, vous étiez 933 agents relevant du statut dit « Berkani », dont 812 agents de droit public et 121 agents de droit privé. La proportion de femmes est de 97 % et 51,81 % des agents exercent leurs fonctions sur un temps de travail inférieur à 50 %.

Trente-deux agents ont démissionné et 21 sont partis à la retraite. Un agent a jusqu'à présent démissionné en 2008.

Sur 2007 et 2008, 9 agents ont été licenciés pour inaptitude physique. Les représentants du personnel ont demandé que la preuve de l'avis conforme du comité médical soit apportée, celle-ci manquant pour au moins un agent.

D'autre part, 19 agents qui n'ont pas souhaité être affectés ailleurs ont été licenciés pour fermetures de sites. Le traitement de ces licenciements a été effectué le plus souvent avec attribution de l'indemnité spécifique de mobilité et indemnités de licenciement.

L'administration a effectué une enquête sur les fonctions des agents Berkani : 89 services ont répondu. Au total, 45 agents sont reconnus comme occupant des fonctions administratives ou techniques (43 agents de droit public et 2 agents de droit privé) : il s'agit de l'accueil téléphonique ou du public, de la distribution du courrier, de la revue de presse quotidienne, de fonctions de secrétariat, de la reprographie...

Parmi ces agents, 21 sont classés en 2ème catégorie, mais seuls deux agents ont fait l'objet d'une proposition de promotion en 1ère classe.

Les représentants du personnel ont demandé que l'enquête soit poursuivie pour couvrir tous les départements et services employant des agents Berkani.

L'administration annonce que le Directeur des Ressources Humaines a donné son accord pour que les agents sélectionnés dans cette enquête comme exerçant des fonctions administratives ou techniques perçoivent une prime supplémentaire (hors dotation) reconnaissant l'exercice de ces fonctions. Le montant de la prime supplémentaire est de 100 euros pour l'année 2008. . Celle-ci fera l'objet d'un avenant au contrat.

Prime compensatrice pour les agents déclassés en 2ème catégorie

A la suite des accords Jacob, quelques agents n'ont pu être reclassés en 1ère catégorie car ils ne remplissaient pas les nouvelles conditions statutaires. Suite à la demande des représentants du personnel lors de la précédente commission, une prime compensatrice leur a été accordée afin qu'ils puissent atteindre le même niveau de revenu que s'ils avaient été reclassés en 1ère catégorie. Quatre agents sont concernés.

Evolution des revenus

Suite aux discussions salariales 2008, la grille indiciaire de catégorie C sera modifiée avec effet rétroactif au 1er juillet 2008 pour tenir compte de la revalorisation du SMIC (ajout d'un à deux points pour les premiers échelons des échelles de la 2ème et de la 1ère catégories).

La garantie individuelle du pouvoir d'achat mise en place en 2008 doit permettre à certains agents d'obtenir une prime compensatrice permettant le maintien du pouvoir d'achat (voir nos informations sur le site www.ufe-cfdt.fr) pour le calcul du montant de la prime.

Le montant de la prime 2009 n'est pas encore connu (en 2008 : 1 085 €).

Les promotions effectuées au titre de 2009

Rappel des conditions statutaires :

- être au moins au 5ème échelon de la 2ème catégorie,
- compter un an de services effectifs dans la 2ème catégorie.

L'administration propose cinquante postes pour la promotion en 1ère classe. Cinquante propositions de promotion ont été faites par les services qui ont répondu à la circulaire. Parmi ces 50 propositions, huit ne sont pas recevables car les conditions statutaires ne sont pas remplies.

Les représentants du personnel dénoncent l'absence de propositions de la part de plusieurs services qui ont pourtant de nombreux agents Berkani dans leurs effectifs. Ces services n'ont même pas répondu à l'administration centrale. Ils demandent qu'une nouvelle circulaire soit adressée aux services pour avoir de nouvelles propositions, notamment de la part des services qui n'ont pas répondu à la première circulaire.

Ils réclament une nouvelle CCP pour examiner ces nouvelles propositions.

En réponse, l'administration accepte la réunion d'une nouvelle CCP d'ici la fin de l'année pour l'examen des propositions complémentaires.

sont promus en 1ère catégorie :

Service.....	Nom
DDE Ardennes	Eliane BOUKHARI
DDE Cantal.....	Brigitte PECHAUD
DDE Charente.....	Michelle HAUTHIER
DDE Corse du Sud	Marie-Josée TORRE
DDE Côtes d'Armor	Marielle LE BOURNOT
DDE Finistère.....	Betty GLADIEUX
DDE Haute-Corse	Marie-Antoinette DELGOVE
DDE Haute-Saône.....	Brigitte COUVAL
DDE Hautes-Pyrénées.....	Geneviève FERREIRA
DDE Hautes-Alpes.....	Françoise GAUTHERON
DDE Ile-et-Vilaine.....	Isabelle ARVET-MENARD
DDE Loir-et-Cher.....	Patrice GUARESCHI
DDE Manche.....	Mireille IZABELLE
DDE Manche.....	Valérie LEPARQUIER
DDE Manche.....	Thérese MONTIGNY
DDE Manche.....	Francine VICTOR EUGENE
DDE Meurthe-et-Moselle.....	Hélène CATHOULIC
DDE Meurthe-et-Moselle.....	Abecha LECLERC

sont promus en 1ère catégorie :

Service	Nom
DDE Pas-de-Calais	Christine DEBERLES
DDE Pas-de-Calais	Anne DELEPINE
DDE Pas-de-Calais	Murielle JOLY
DDE Pas-de-Calais	Micheline MASCOT
DDE Pas-de-Calais	Véronique VANROY
DDE Pyrénées-Atlantiques.....	Marllia DA SILVA
DDE Saône-et-Loire	Danièle PETIT
DDE Savoie.....	Attilia DI CLEMENTE
DDE Seine-Maritime	LECANU Brigitte
DDE Seine-Maritime	Carole MARIE
DDE Tarn	Janine ORTIZ
DDE Tarn	Florence TAILLEFER
DDE Tarn	Christine VAYSSE
DDE Var	François CAYROL
DDE Var	Michèle PORQUET
DDE Vendée	Evelyne MARSAUD
DDE Martinique.....	Paulette THEUVENIN
DDE Martinique.....	Mauricette CAVALINI
DDE Martinique.....	Dominique DESSENNES
DDE Martinique.....	Monique JUSPIN
DRE Basse-Normandie.....	Martine MARIE
DRE Bretagne	Solange AUBREE
DRE Bretagne	Evelyne CARRERA
SN Toulouse.....	Victoire RUIZ

Prochaine CCP : décembre 2008

Pour plus d'information vous pouvez contacter votre élue à la CCP :

Michèle QUILLE DDE 54 03.83.91.40.15